CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E49534** **VALABLE JUSQU'AU** **30/05/2027**

ÉDITÉ LE 03/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1992

Raison sociale : BALESTRERI CONSTRUCTION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/04/2026

Capital : 55 000

6 BIS RUE BLAISE PASCAL
54300 CHANTEHEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY B388100505

Siret : 388 100 505 00030

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 54 0197 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1260840

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1260840

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 83 73 60 38 **Fax :**

Portable : 06 48 19 92 07

Responsabilité légale :
BALESTRERI VINCENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@balestreri-construction.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 087 403 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	9	28/03/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	28/05/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/04/2026 10:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E49534** **VALABLE JUSQU'AU** **30/05/2027**

ÉDITÉ LE **03/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1992
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/04/2026
Capital : 55 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY B388100505

Siret : **388 100 505 00030**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 54 0197 0
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1260840
Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1260840
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **BALESTRERI CONSTRUCTION**

6 BIS RUE BLAISE PASCAL
54300 CHANTEHEUX

Téléphone : 03 83 73 60 38 **Fax :**
Portable : 06 48 19 92 07

Site Internet :
E-mail : contact@balestreri-construction.com

Responsabilité légale :
BALESTRERI VINCENT GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	28/03/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/04/2026 10:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.